

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

DSO/DA//GP

Toulouse, le 03/07/2019

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

SAINT-GERMAIN-LES-BUXY (71) 08.05.1980

CAS D'OBSERVATION



PARIS - Les Halles
SIÈGE
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

PARIS - Daumesnil
DIRECTION DES LANCEURS
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

TOULOUSE
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

GUYANE
CENTRE SPATIAL GUYANAIS
BP 726
97387 Kourou Cedex
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
N° identification :
TVA FR 49 775 665 912

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé BUXY (71) 1980 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne l'observation d'un PAN par 2 habitantes de SAINT-GERMAIN-LES-BUXY (71) le soir du 8 mai 1980.

T1 contacte la gendarmerie par téléphone le 10 mai, et les 2 témoins (T1 et T2) sont entendus le jour-même.

Une enquête a lieu sur place, mais n'a pas permis de trouver d'autre témoin du phénomène.

Le 11 mai, les gendarmes rencontrent une habitante de BUXY (71) ayant constaté une panne de son téléviseur le soir du 8 mai. Le lendemain, ils rencontrent un habitant de SAINT-GERMAIN-LES-BUXY (71) ayant constaté une baisse de la production de lait de ses vaches pendant les 2 jours ayant suivis l'observation du PAN (T1 témoin indirect).

L'enquête est close le 1^{er} juin 1980, puis le dossier est transmis au GEPAN, qui l'a classé en PAN D.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du PV de T1 :

« Le jeudi 8 mai 1980 dans la soirée vers 21 H 15, alors que je me trouvais à mon domicile à regarder la télévision, j'ai entendu mon chien qui aboyait et hurlait anormalement d'une manière craintive. Ce n'est pas son habitude d'avoir peur car c'est un berger allemand et il est plutôt du genre hargneux. Dès que j'ai ouvert la porte, il s'est précipité dans la cuisine. J'ai trouvé son comportement anormal.

J'ai traversé la maison je suis ressortie à l'opposé car j'entendais les chiens du voisinage qui aboyaient d'une façon anormale.

Alors que je me trouvais dans la cour, j'ai aperçu au-dessus de l'habitation de Monsieur et Madame A. une forme lumineuse qui ressemblait à une grosse toupie de couleur rouge orangée, couleur du feu. Avec plus de précision cet objet ressemblait à deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre et transparentes comme du plastique et comme embrasé à l'intérieur.

S.I. quand je suis sortie de chez moi, je regardais par terre et cette lumière m'a attirée. Je suis restée quelques instants très surprise et je n'osais plus bouger. Cet objet m'a donné l'impression de tourner sur lui-même et se déplacer rapidement dans le sens BUXY - LA FERTÉ.

S.I. À aucun moment cet objet ne s'est immobilisé.

S.I. Apparemment cet objet avait la grosseur de ma voiture 2 CV Citroën et se trouvait à basse altitude, peut-être au-dessus du hameau de la Grande Coudre.

Devant ce phénomène, j'ai appelé ma belle-sœur Madame M., laquelle a également vu cet objet.

Il a ensuite disparu en direction de LA FERTÉ (S & L)

Je vous signale ces faits sur les conseils de mes enfants. Je ne l'ai pas fait avant de peur qu'on se moque de moi.

Je tiens à préciser qu'au moment de ces faits, le téléviseur n'avait plus d'image et grésillait comme si il y avait de gros parasites.

C'est la première fois que je suis témoin d'un tel fait et personnellement je n'y ai jamais cru, jusqu'à jeudi dernier. »

Extrait du PV de T2 :

« Le jeudi 8 mai 1980, vers 21 heures 15, alors que je regardais le film à la télévision, j'ai été appelée par ma belle-sœur, laquelle après avoir frappé à ma porte me disait " venez vite, venez voir ce qui se passe ".

Je suis sortie immédiatement et lorsque j'étais sur le pas de la porte, j'ai vu dans le ciel un peu plus loin que l'habitation de Monsieur A. un objet très lumineux qui se déplaçait dans le ciel.

Cet objet m'a paru de forme arrondie, comme une boule et de couleur rouge et orange, comme du feu.

Ce phénomène se déplaçait très vite et pas très haut en direction de LA FERTÉ - SENNECEY-LE-GRAND. Quelques instants plus tard Il a disparu derrière les maisons du hameau.

Cet objet se déplaçait sans bruit et sans émission de fumée ou de flamme.

Au moment du passage de cet objet dans le ciel ; le temps était dégagé et il me semble qu'il n'y avait ni vent ni nuage.

Je précise également qu'on moment du passage de cet objet ou un peu avant le téléviseur s'est mis à grésiller très fort et l'image a disparu et ceci durant environ 5 minutes.

Auparavant j'ai entendu les chiens aboyer anormalement mais je n'y ai pas prêté plus d'attention.

Ce n'est qu'après les appels de ma belle-sœur que je suis sortie de mon appartement et que j'ai constaté qu'un objet très lumineux disparaissait dans le ciel en direction de LA FERTÉ.

C'est la première fois que je suis témoin d'un tel fait. »

Extrait du PV de Ti ou Témoignage indirect (T3 sur le PV) :

« Nous possédons six vaches laitières, et lors de la traite le vendredi matin et soir et le samedi 9 et 10 mai 1980, le lait a baissé d'une façon anormale.

Le vendredi matin, une de ces 6 vaches s'est mise à boiter et un veau tremblait. Cette vache paraissait anormale, j'ai pensé qu'elle avait une méningite.

Nous avons fait appeler au vétérinaire Mr X de Chalon sur Saone; Lorsqu'il est venu le vendredi soir la vache ne boitait plus et il n'a trouvé aucune explication quant à la baisse de la production de lait.

Personnellement je n'ai pas pensé à l'OVNI vu dans le hameau, ce sont des voisins qui ont fait le rapprochement lorsqu'ils ont été mis au courant de ces évènements.

La télévision, le jeudi soir 8 mai 1980 à une heure imprécise, s'est couvert de points blancs pendant un court instant.

De plus nos chiens ont aboyé sans arrêt jusqu'à 2h30 du matin.

Personnellement je n'ai pas vu d'engin dans le ciel, et je fais cette déclaration à votre demande.

Je ne vois rien d'autre à ajouter. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Le dossier est transmis à un enquêteur à distance le 29 juin 2018.

L'observation s'est déroulée aux domiciles de T1 et T2, qui sont mitoyens (Figure 1) à Saint-Germain-les-Buxy (71).

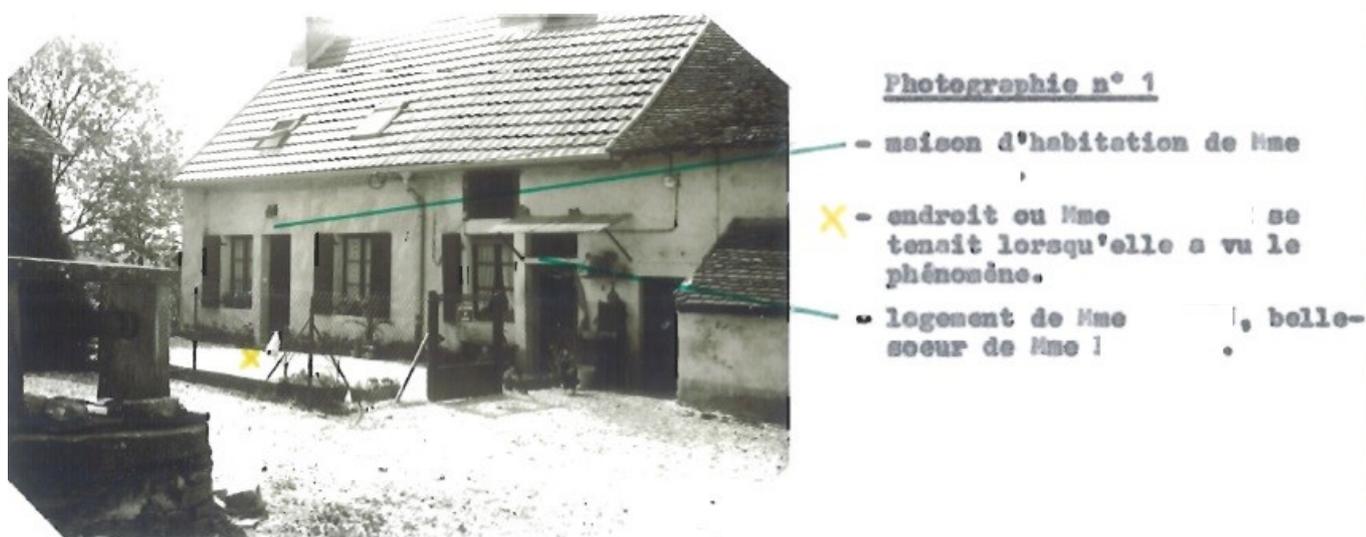


Figure 1 : photographie du lieu d'observation (image : PV de gendarmerie)

Une comparaison entre la photographie n°2 prise par la gendarmerie lors de l'enquête sur place et une vue StreetView actuelle montre que les maisons servant de repères aux témoins sont restées à l'identique, mais que deux maisons ont été construites depuis, la première le long du domicile de T2 et la seconde entre le domicile de T1 et la maison de M. et Mme A. (Figures 2 et 3).

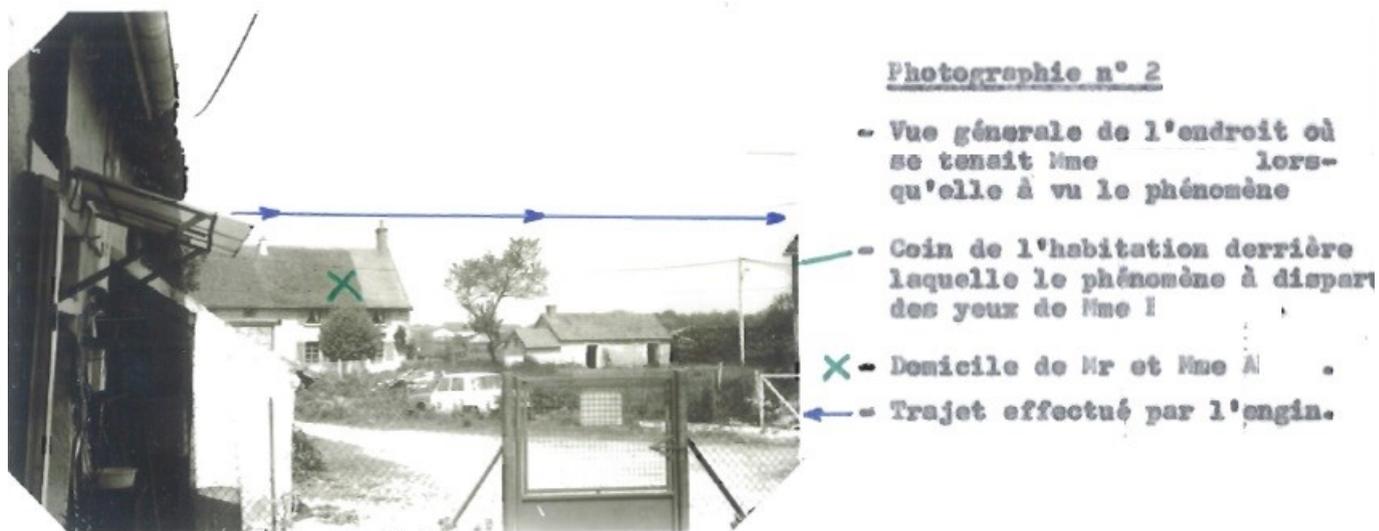


Figure 2 : vue d'époque du lieu d'observation (image : PV de gendarmerie)



Figure 3 : vue actuelle du lieu d'observation (image : Google Street View)

Le regard des témoins était orienté vers le nord-est. D'après leurs indications, le PAN se déplaçait sur une trajectoire allant de Buxy (71) vers La Ferté et Sennecey-le-Grand (71), c'est-à-dire globalement Nord-Ouest / Sud-Est (Figure 4).

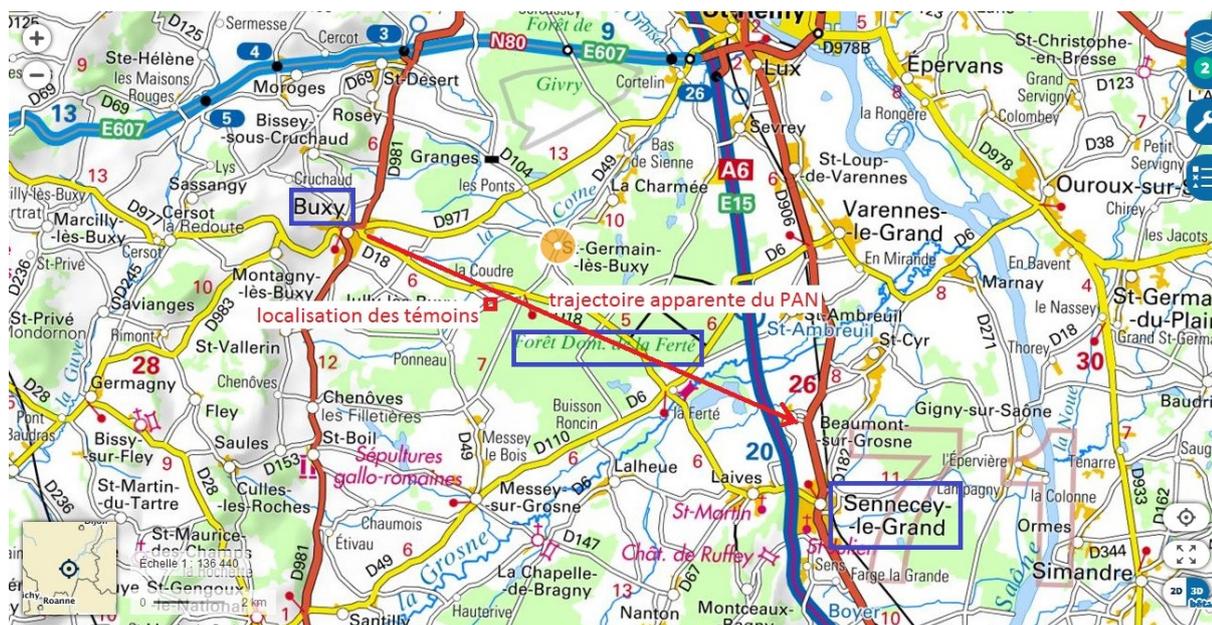


Figure 4 : reconstitution de la trajectoire du PAN (image : Géoportail)

Cette trajectoire est parfaitement cohérente avec celle qui est représentée sur la photographie n°2.

Il est à noter que lors de leur enquête, les gendarmes ont déduit une trajectoire du PAN plutôt orientée Nord-Nord-Ouest / Sud-Sud-Est, en partant du principe que le PAN avait survolé la maison d'une habitante du hameau du Marmisot, commune de Buxy (71), qui avait constaté une panne de son téléviseur ainsi que les aboiements de ses chiens durant une partie de la nuit du 8 mai 1980 (Figure 5).



Figure 5 : plan de situation (image : PV de gendarmerie)

Cependant, il est à noter que cette personne n'a pas vu le PAN, et que cette trajectoire ne correspond pas vraiment à celle décrite par les témoins visuels du PAN : aussi, il est très probable que la trajectoire du PAN indiquée par les gendarmes soit fautive.

D'autres personnes ont pu constater la panne de téléviseur durant la soirée du 8 mai 1980 : M. et Mme A., dont la maison fait face aux domiciles des témoins, ainsi que deux cultivateurs résidant au hameau de la Grande Coudre à Saint-Germain-les-Buxy (71). Ces deux dernières personnes ont également constaté une baisse de la production du lait de leurs vaches les 9 et 10 mai 1980. Bien qu'inexpliquée, cette baisse de production de lait ne peut être directement reliée au PAN, puisque les deux cultivateurs n'ont pas vu le PAN.

En ce qui concerne l'élévation du PAN, la trajectoire est figurée sur le PV à une hauteur comprise entre 10m et 7,5 m (minimum déterminé par la hauteur de la maison avec sa cheminée) au niveau de la maison de Mr et Mme A. située à environ 60 m des témoins T1 et T2, soit une élévation comprise entre 7 et 9,5°.

D'après T1, le PAN avait la forme d'une toupie ou de deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre. T2 décrit une forme de boule. La couleur du PAN était rouge orangée, couleur du feu. D'après T1, le PAN était transparent comme du plastique et comme embrasé à l'intérieur.

L'observation a duré quelques instants, puisque le PAN se déplaçait rapidement sans s'arrêter, et que T1 a eu le temps d'aller prévenir T2.

Situation météo : la station météorologique la plus proche ayant conservé des archives en date de l'observation est celle de Mont Saint Vincent (71), située à 21 km au Sud-Ouest du lieu d'observation. Les données indiquent la présence d'orages en début de soirée, une température de 9°C et un vent moyen de 19 km/h soufflant de l'Ouest (Figure 6).



Figure 6 : situation météo (image : Infoclimat)

Le bulletin climatique quotidien de Météo France confirme que le lieu d'observation était à la limite d'un système dépressionnaire et d'un anticyclone (Figure 7).

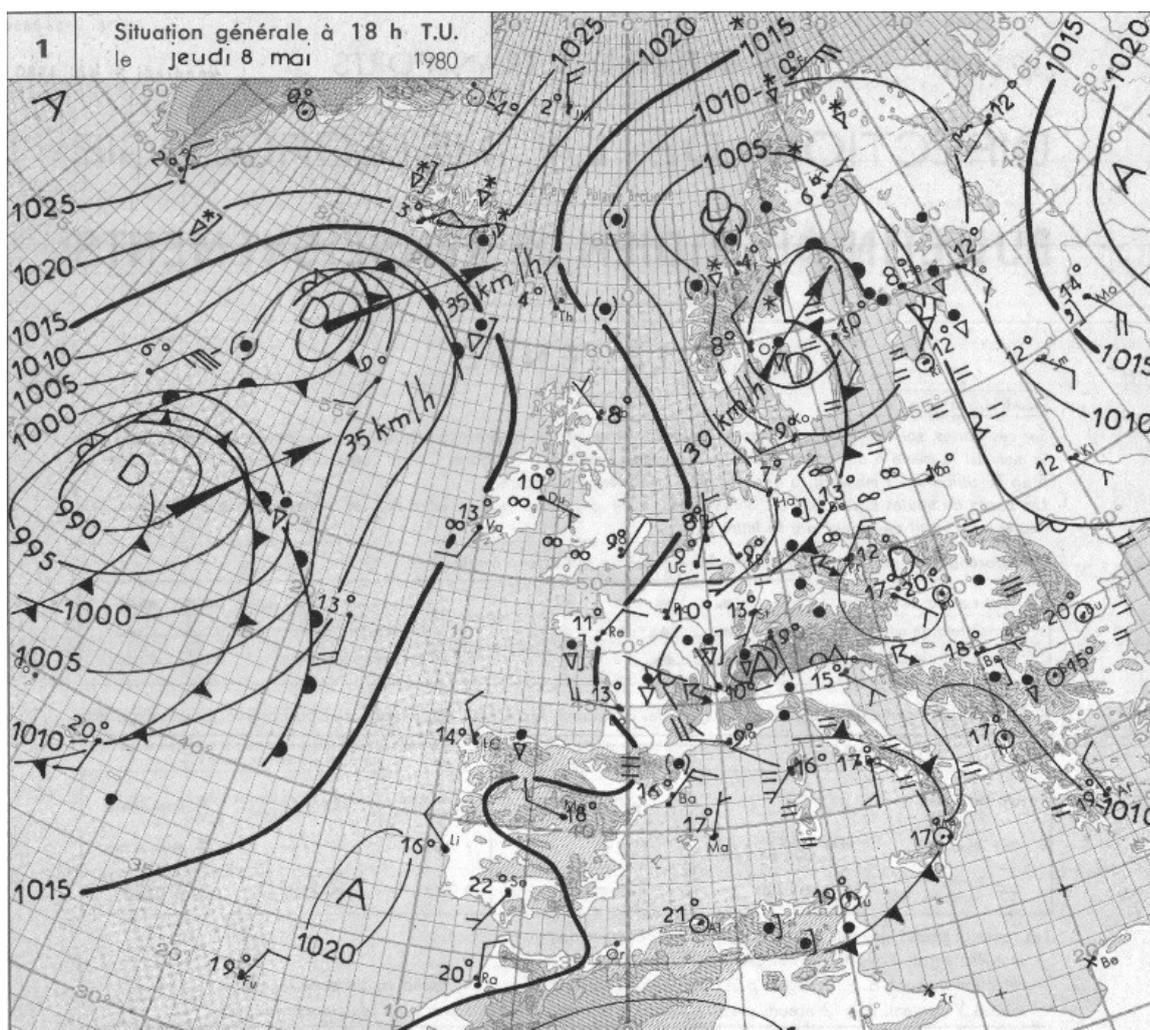


Figure 7 : bulletin climatique quotidien (image : Météo France)

Seul T2 indique que « *le temps était très dégagé* » et qu'il lui semble « *qu'il n'y avait ni vent ni nuage* », ce qui peut paraître contradictoire avec les données météo. Il est possible que l'orage soit resté localisé à l'Ouest de Saint-Germain-les-Buxy (71).

Situation astronomique : une reconstitution sur Stellarium pour Chalon-sur-Saône (71), ville située à 12 km au Nord-Est du lieu d'observation, le 8 mai 1980 à 21h15 montre que l'observation intervient peu de temps après le coucher du Soleil. Celui-ci était en effet couché depuis seulement 15 minutes (Figure 8).

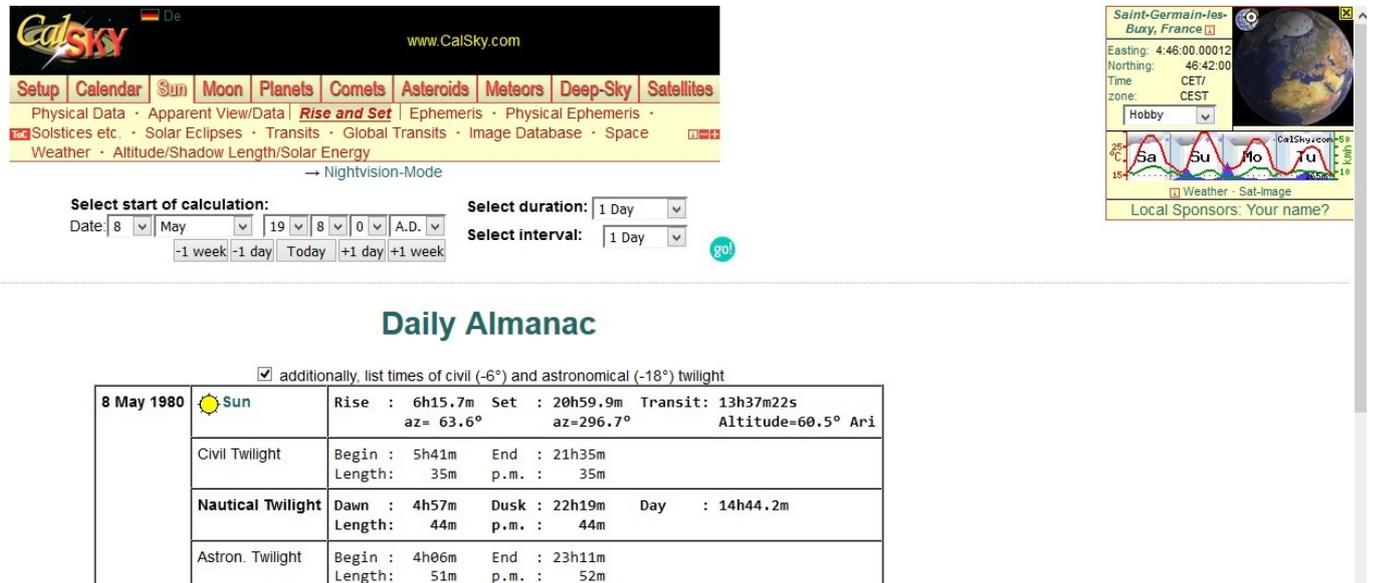


Figure 8 : éphéméride solaire (image : Calsky)

La Lune était absente.

Les seuls astres visibles étaient les planètes Vénus (magnitude -4,21) à 31° de hauteur à l'Ouest et Jupiter (magnitude -1,73) à 55° de hauteur au Sud (Figure 9).

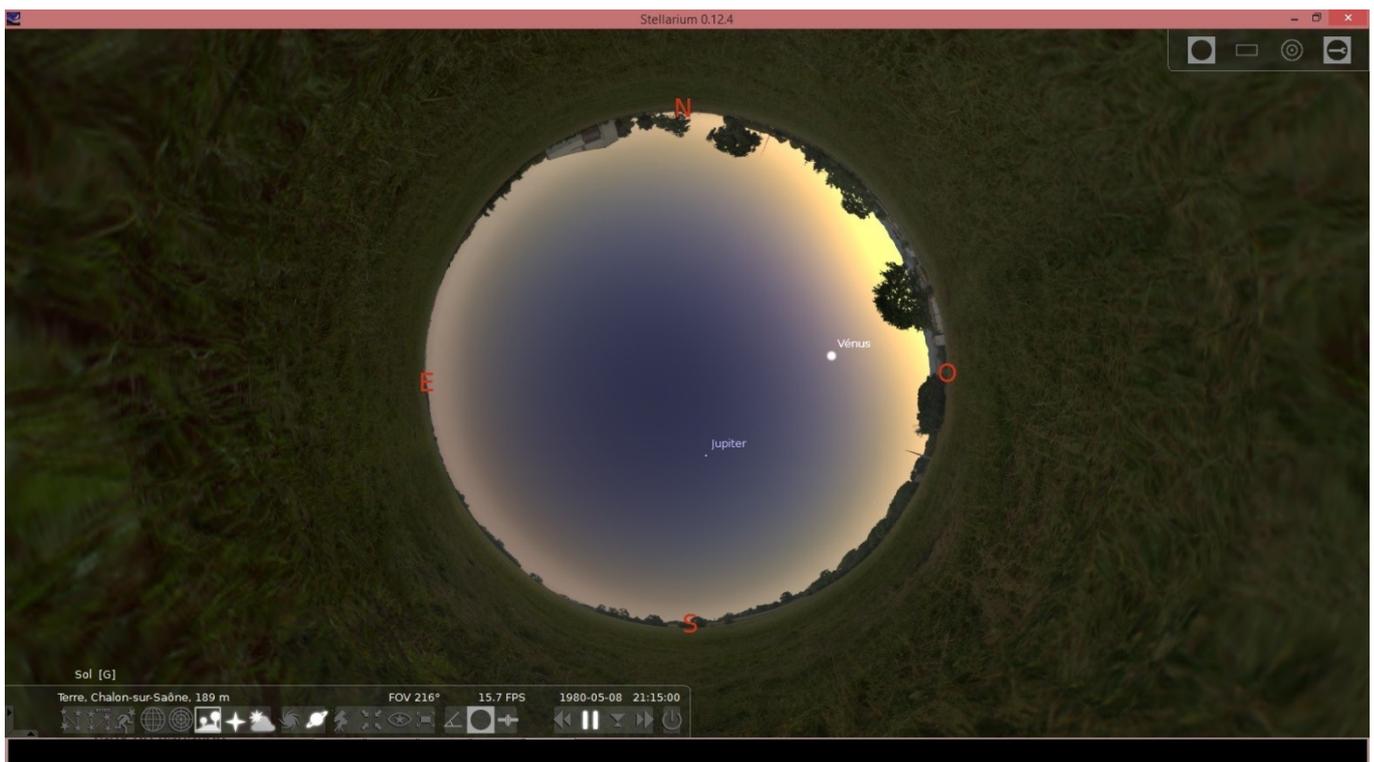


Figure 9 : situation astronomique (image : Stellarium)

Situation aéronautique et astronautique : les témoins ne mentionnent pas avoir vu d'avion ou de satellite durant l'observation.

Le très long délai entre la date d'observation et le retraitement du cas par le GEIPAN empêche toute vérification aéronautique.

Le satellite le plus brillant à l'époque de l'observation était la station spatiale Saliout 6. Celle-ci n'était pas visible le soir du 8 mai 1980.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

La troisième personne interrogée par les gendarmes n'ayant rien vu du phénomène, seules les synthèses des éléments collectés de T1 et T2 sont rapportés.

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	Saint-Germain-les-Buxy (71)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Regarde la TV
B2	Adresse précise du lieu d'observation	46.694 / 4.747
B3	Description du lieu d'observation	Cour de l'habitation
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	08/05/1980
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	Vers 21 :15
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	Quelques instants
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Belle-sœur
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le phénomène a disparu en direction de La Ferté
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	NP
B15	Conditions astronomiques	NP
B16	Equipements allumés ou actifs	Téléviseur
B17	Sources de bruits externes connues	Son chien et les chiens du voisinage qui aboient de façon anormale

<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	toupie , assiettes creuses retournées l'une sur l'autre
C3	Couleur	Toupie rouge orangé couleur du feu ; assiettes creuses transparentes comme du plastique et comme embrasé à l'intérieur
C4	Luminosité	Forme lumineuse ;
C5	Trainée ou halo ?	NP
C6	Taille apparente (maximale)	De la grosseur de ma voiture (2CH Citroën)
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NP
C8	Distance estimée (si possible)	« peut-être au-dessus de la Grande Coudre »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	NP
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	Basse altitude ; Au-dessus de l'habitation des voisins
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	En direction de La Ferté
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NP
C13	Trajectoire du phénomène	Cet objet m'a donné l'impression de tourner sur lui-même et se déplacer rapidement dans le sens Buxy- La Ferté
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	Chien qui aboyait et hurlait anormalement d'une manière craintive + chiens du voisinage qui aboyaient d'une façon anormale + le téléviseur n'avait plus d'image et grésillait comme si, il y avait de gros parasites
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NON

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	Saint-Germain-les-Buxy (71)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Regarde la TV
B2	Adresse précise du lieu d'observation	46.694 / 4.747
B3	Description du lieu d'observation	Pas de sa porte
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	08/05/1980
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	Vers 21 :15
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	NP
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Belle-sœur
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le PAN disparaît derrière les maisons du hameau
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	Temps très dégagé ; ni vent ni nuage
B15	Conditions astronomiques	NP
B16	Equipements allumés ou actifs	Téléviseur
B17	Sources de bruits externes connues	NP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	Forme arrondie comme une boule
C3	Couleur	Rouge et orange, comme du feu
C4	Luminosité	Très lumineux
C5	Trainée ou halo ?	Sans émission de fumée ou de flammes
C6	Taille apparente (maximale)	NP
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Sans bruit
C8	Distance estimée (si possible)	Un peu plus loin que l'habitation de Mr A.
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	NP
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	NP

C11	Azimut de disparition du PAN (°)	En direction de La Ferté-Sennecey-le-Grand
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	Derrière les maisons du hameau
C13	Trajectoire du phénomène	Sans changement de trajectoire
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	Au moment du passage de cet objet ou un peu avant le téléviseur s'est mis à grésiller très fort et l'image a disparu et ceci durant environ 5 minutes
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NON
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NON

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Une observation faite au moment du coucher ou du lever du soleil est propice à générer de nombreuses confusions.

Dans le cas présent, nous avons un PAN décrit de la manière suivante par les deux témoins :

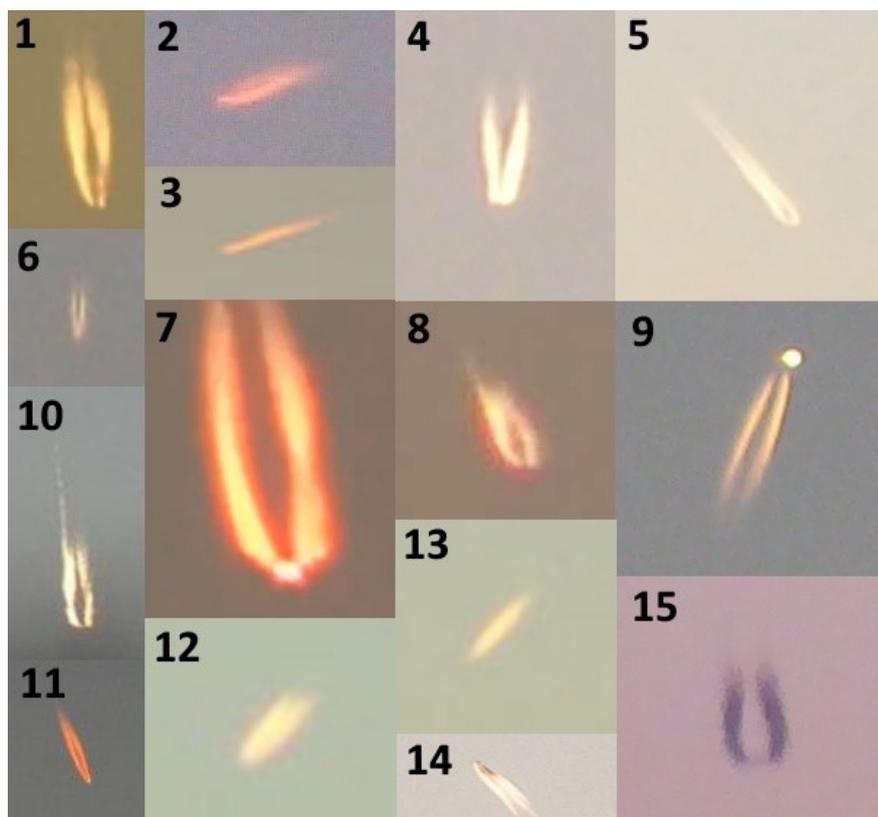
-T1 : *« forme lumineuse qui ressemblait à une grosse toupie de couleur rouge orangée, couleur du feu. Avec plus de précision cet objet ressemblait à deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre et transparentes comme du plastique et comme embrasé à l'intérieur ». « Cet objet m'a donné l'impression de tourner sur lui-même et se déplacer rapidement ». « ... se trouvait à basse altitude »*

- T2 : *« objet très lumineux qui se déplaçait dans le ciel ». « Cet objet m'a paru de forme arrondie, comme une boule et de couleur rouge et orange, comme du feu ». « Ce phénomène se déplaçait très vite et pas très haut ... Quelques instants plus tard Il a disparu derrière les maisons du hameau. Cet objet se déplaçait sans bruit et sans émission de fumée ou de flamme. Au moment du passage de cet objet dans le ciel ; le temps était dégagé et il me semble qu'il n'y avait ni vent ni nuage. J'ai constaté un objet très lumineux... ».*

T1 indique par ailleurs qu'à aucun moment le phénomène ne s'est arrêté.

Cette description correspond en tout point à celle d'une courte traînée de condensation d'un avion se déplaçant à très haute altitude et observé de très loin (bas sur l'horizon) par temps dégagé (dixit T2).

Ainsi, dans certaines conditions d'éclairage (soleil situé à quelques degrés sur ou sous l'horizon) et atmosphériques à haute altitude (très stables), il est possible que la traînée de condensation d'un avion de ligne produise ce genre d'effets visuels :



Les caractéristiques communes de tous ces exemples sont que les avions produisant ces traînées de condensation courtes ont été photographiés aux environs du crépuscule, avec un soleil à proximité de l'horizon, ce qui produit sur les traînées une couleur jaune-orange (qui peut même parfois être rouge) et donc cette impression de « feu » notée par les témoins.

L'avion lui-même peut être ou ne pas être visible et, lorsqu'il l'est, c'est souvent sous la forme d'un point très lumineux précédant les traînées de condensation (exemples n°7 et 9). La plupart du temps, ce point lumineux n'apparaît que de façon fugace, selon la géométrie de la surface reflétant la lumière solaire et le déplacement de l'avion par rapport à la position des observateurs. Les témoins n'ont pas observé ce phénomène, mais le PAN n'a été visible que bas sur l'horizon, donc à une distance probablement très importante. Les éléments d'enquête donnent une élévation entre 7° (masquage de la maison en deçà) et $9,5^\circ$ soit pour un avion de ligne volant à 12km d'altitude, une distance de ce dernier entre 90 (masquage de la maison au-delà) et 70 km.

A 21h15 le soleil est $2,5^\circ$ sous l'horizon au niveau des témoins (et à un azimut de 300°). La direction d'observation est quasiment opposée au soleil, à la verticale d'un avion situé au maximum à 90 km, le soleil est au maximum $0,8^\circ$ plus bas ($-3,3^\circ$) et on vérifie qu'un avion en croisière (12km d'altitude) est bien encore éclairé par le soleil. Par contre, la condition de visibilité est critique par rapport à l'heure locale, une minute plus tard, le soleil baisse de $0,15^\circ$ et l'avion doit être 20 km plus près et $2,5^\circ$ plus haut en élévation pour être éclairé. Bien que la condition d'observation ne fixe pas de limite haute absolue, il n'est pas raisonnable d'envisager une élévation supérieure à 14° (deux fois la hauteur de la maison, alors que la trajectoire est figurée très proche du toit, par contre cette limite haute est encore compatible de la disparition derrière la maison à droite qui est bien plus proche) et dans ce cas l'avion est à 50 km et il ne doit pas être plus tard que 21h18 pour que la condition d'éclairage soit vérifiée. Nous ne disposons d'aucune donnée permettant d'estimer la précision du moment de l'observation.

En ce qui concerne ces traînées, elles peuvent prendre une forme plus ou moins allongée, en forme de « V » (exemple n°4), de fuseau (exemple n°11), voire une forme ovalisée (exemples n°7 et 15), ce qui correspond bien aux descriptions des témoins relatives à la forme du PAN («*deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre* », «*forme arrondie, comme une boule* »).

L'absence de bruit perçu, de fumée ou de flamme observées, la forte luminosité ainsi que la continuité du déplacement du PAN sont tout à fait conformes à l'hypothèse.

Nous n'avons pas d'indication précise de durée d'observation fournie par les témoins, et la mention de « *déplacement rapide* » par les deux témoins est très subjective : rapide par rapport à quoi ? Elle ne donne aucune indication exploitable. Ces deux données, la durée d'observation et la vitesse de déplacement, ne sont donc pas décisives pour l'évaluation de l'hypothèse. Tout au plus pouvons-nous dire qu'il est possible que l'avion incriminé, se trouvant au moment de son observation par les témoins bas sur l'horizon (vers entre 7 et 10° d'élévation d'après les éléments exploitables du PV de gendarmerie) et ayant disparu peu de temps après « *derrière les maisons du hameau* », n'a sans doute été observé que quelques minutes tout au plus.

La présence d'un avion de ligne dans la direction d'observation (Sud-Est) à plus de 70 km est tout à fait possible, car peut correspondre, par exemple, à un couloir aérien vers ou au-dessus de Lyon (à 110 km en Sud Sud-Est) depuis ou après survol de Dijon ou Berne.

Les étrangetés non visuelles rapportées par les témoins ou leur voisinage sont assez classiques de phénomènes que les témoins relient à l'étrangeté première (dans le climat d'anxiété ou d'alerte ainsi déclenché) alors que sans cette dernière ils n'auraient peut-être pas été notés. En effet, les éléments décrits (chiens affolés ou nerveux, grésillements et panne de téléviseurs) sont très caractéristiques de l'approche d'un orage (surtout à cette époque s'agissant des téléviseurs). Or, il y avait justement un orage proche le soir du 8 mai 1980, que les témoins ne décrivent pas mais qui est bien présent dans les archives météorologiques. La baisse de production de lait des vaches, notée par un voisin, peut avoir des causes multiples et on n'est pas en un évènement de concomitance avec le passage de l'avion puisqu'il est constaté sur 2 jours à partir du lendemain matin. Le stress subi par les animaux et lié à la situation orageuse du soir du 8 mai peut être une des explications, le fait qu'une vache boite aurait pu inciter à rechercher d'autres évènements survenus sur ce troupeau.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE			EVALUATION*
Trainée de condensation d'avion à haute altitude éclairée par le soleil couchant			75%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- forme	- forme décrite par T1 comme « <i>deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre</i> », très semblable à des exemples de traînées de condensation photographiées dans les mêmes conditions.	-	1.00
- couleur	- couleur orangée/rouge, « <i>feu</i> » décrite par les témoins		1.00

	cadre tout à fait avec l'hypothèse.		
- luminosité	- forte, compatible avec l'hypothèse.	-	1.00
- déplacement	- s'effectue sans interruption.	-	1.00
- durée d'observation et vitesse	- Compatible car durée non fugitive (le temps d'appeler T2) et non définie.		1
- vraisemblance en lieu et date	<ul style="list-style-type: none"> - soleil couché depuis peu (3,5° sous l'horizon au niveau du possible avion et éclairant encore l'avion compte tenu de son altitude. - Aucune donnée permettant d'estimer l'heure maximale de l'observation. - position avion compatible de couloirs aériens. - absence de trace non déterminante 40 ans après (enregistrements non disponibles). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éclairage avion par le soleil n'est plus possible après 21H18. - pas de preuve de l'avion. 	0

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

5- CONCLUSION

Ce cas s'avère être une méprise probable avec une courte traînée de condensation d'avion éclairée à haute altitude par le soleil couchant.

Cette conclusion s'appuie sur les éléments suivants :

- forme arrondie ou semblable à « deux assiettes creuses retournées l'une sur l'autre », identique à d'autres exemples similaires, photographiés dans les mêmes conditions.
- couleur orangée-rouge, « feu » identique aux exemples exposés.
- forte luminosité.
- déplacement sans interruption.
- heure d'observation, peu après le coucher du soleil, qui se trouve à 3° sous l'horizon, pouvant donc encore éclairer des objets situés en altitude, comme un avion de ligne.

La présence d'un avion de ligne dans cette direction est plausible mais ne peut être vérifiée 40 ans après.

L'observation de cette traînée de condensation est concomitante avec un orage proche, que les témoins ne décrivent pas, mais dont les effets secondaires se retrouvent dans l'affolement des chiens aux alentours ainsi que des pannes de téléviseurs. Ces éléments sont confirmés par d'autres

personnes du voisinage, qui n'ont pas vu le PAN. La baisse de production de lait des vaches, notée par un voisin, peut avoir des causes multiples. Il est usuel que les témoins relient à l'étrangeté première d'autres phénomènes qui n'auraient peut-être pas été notés sans le climat d'anxiété ou d'alerte ainsi déclenché.

La consistance est moyenne : deux témoins mais un certain manque de précision des informations (durée d'observation, taille angulaire).

En conséquence le cas est classé B : observation probable d'une trainée de condensation d'avion.

6- CLASSIFICATION

